

- **Colloque du CRIF à l'Assemblée Nationale**

A l'occasion de l'anniversaire du vote du décret d'émancipation des Juifs le 27 septembre 1791, s'est tenu mercredi 27 septembre 2023 (232 ans après), le premier colloque du CRIF "les Juifs dans la République : entre promesse universaliste et regain de l'antisémitisme " à l'Assemblée Nationale.

Ce décret de l'Assemblée Nationale législative (1791) reconnaît aux Juifs les mêmes droits politiques que tous les citoyens français.

L'abbé Grégoire, un nom généralement associé à la Révolution française est de ceux qui ont plaidé pour leur entrée dans la nation. Il a défendu aussi les protestants et l'abolition de l'esclavage fut également son combat.

Yonathan Arfi, Président du CRIF, a ouvert le colloque en disant : "Chacun a une date de naissance personnelle. Les Français juifs ont une date collective : nous sommes nés le 27 septembre 1791."

Nous avons ensuite écouté en vidéo Yaël Braun- Pivet, Présidente de l'Assemblée Nationale qui a dit : "la représentation nationale sera toujours à votre écoute. J'en prends soin"

A ensuite été diffusé un message très fort de Robert Badinter.

Puis a débuté la première table-ronde sur le thème "De l'émancipation à l'antisémitisme contemporain." Le philosophe Bruno Karsenti a insisté sur le fait que l'émancipation des Juifs en France avait ouvert l'émancipation aux Juifs du monde. L'historienne Rita Hermon-Belot a contribué à l'encyclopédie Histoire juive de la France qui paraîtra Le 10 octobre.

Le Grand Rabbin de France, Haïm Korsia a ensuite pris la parole indiquant que "l'existence et la permanence d'un antisémitisme était le révélateur des grandes fractures de notre société "

Paul Amar, journaliste et modérateur de la seconde table-ronde a introduit le thème "L'universalisme, un projet d'avenir ? ". Geoffroy Didier a relevé la forme interrogative qui traduit un certain malaise.

Pour l'occasion, Jérôme Guedj avait fait venir de la bibliothèque de l'Assemblée Nationale l'exemplaire original du décret d'émancipation des Juifs de France. Les 3 députés, Jérôme Guedj, Mathieu Lefèvre et Geoffroy Didier ont échangé autour de ce sujet.

L'aréopage des invités étaient tous plus brillants les uns que les autres (je ne les ai pas tous cités, je vous prie de m'en excuser). Ils ont tous retenu l'attention du public.

La laïcité est un principe inscrit dans la Constitution. Elle garantit la liberté de conscience, l'égalité de tous les citoyens quelle que soit leur croyance, la neutralité de l'État à l'égard des religions et le libre exercice des cultes.

Il faut absolument lutter au quotidien contre l'antisémitisme et toute autre forme de racisme et informer au maximum.

SOYONS VIGILANTS.

Jacky Morelle Présidente de la commission culture VLF – 27-09-2023